Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 122 (1977)

Heft: 8

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communiqué de presse

Le vendredi soir 6 mai, l'association créée pour commémorer le centenaire de la création des troupes fédérales et des régiments fribourgeois s'est réunie pour la dernière fois sous la présidence de M. Joseph Cottet, conseiller d'Etat, à la caserne de la Planche à Fribourg. Il s'agissait en effet de dissoudre cette association qui avait notamment organisé en 1975 un défilé des régiments de Fribourg, des journées portes ouvertes, des actions d'information, gravé un disque et édité un ouvrage sur l'histoire des troupes fribourgeoises, dans le but de raffermir les liens entre la population et l'armée et d'honorer ceux qui ont servi le pays durant les mobilisations.

Le programme statutaire accompli, l'association a pris la décision de répartir le bénéfice des manifestations, soit 25 000 fr. environ, entre diverses œuvres en faveur de la jeunesse.

La séance s'est terminée par le visionnement du film tourné par le Service des films de l'armée lors du défilé.

Bibliographie

Le témoignage du capitaine Nusbaumer

Jusqu'à l'antichambre de la mort

« Le fait que la Suisse soit restée à l'abri des maux qui se sont abattus sur nos voisins ne tient, certes, pas du miracle. Les efforts conjugués de notre peuple et de nos gouvernants nous ont préservés du pire, c'est-à-dire de la guerre qui ensanglantait le monde. Chacun à sa place, à sa manière et selon ses moyens, a contribué à ce résultat en acceptant de multiples privations et de lourdes servitudes. »

Ces lignes sont tirées de la préface que le colonel-brigadier Maurice Juilland, ancien commissaire des guerres en chef de notre pays, a écrite pour le livre du capitaine Nusbaumer actuellement en souscription: « Jusqu'à l'antichambre de la mort ».

Marcel Nusbaumer avait 33 ans et il était maire de son village — Develier — lorsque éclata la guerre 39-45. Il rejoignit la compagnie de boulangers qu'il commandait, et dans les mois qui suivirent, assista impuissant à l'effondrement de l'armée française.

En 1940, ses supérieurs accédèrent à sa demande de travailler comme agent de liaison avec la France, en même temps qu'ils agréaient son engagement au 2° Bureau français. Alors qu'il rentrait d'une mission en territoire occupé au début de septembre 1941, il fut abattu par une patrouille allemande. Blessé, prisonnier, il parcourut la France et l'Allemagne, trimballé d'une geôle à l'autre, condamné à mort à deux reprises.

L'ouvrage que le capitaine Nusbaumer s'est enfin décidé à faire paraître raconte cette nuit interminable de 26 mois; il jette une lueur nouvelle sur cette période difficile pour le monde qui se débattait dans les griffes nazies.

Par le Général Guisan, la Suisse rendit hommage au courage et à l'abnégation du capitaine Nusbaumer. La France, qui le fit chevalier de la Croix de Lorraine et chevalier de la Légion d'honneur, ne l'oublia pas non plus.

« Jusqu'à l'antichambre de la mort » est illustré de nombreux documents, parmi lesquels la photographie d'une lettre de la Wilhelmstrasse à Berlin qui annulait sa seconde condamnation à mort et lui rendait sa liberté.

(Voir l'annonce paraissant dans ce numéro.)